



NIGER TIMES

“AUSSI LONGUE QUE SOIT LA NUIT, LE JOUR ARRIVERA”

Hebdomadaire Nigérien d'informations générales et d'Analyses N° 279 du 8 Janvier 2024 Tél : 98829282 Prix : 300 FCFA

Si le Niger était pauvre que faisait la France sur son territoire ?

Les rapports des organismes internationaux ont toujours fait cas du Niger comme pays pauvre dont les défis sont très nombreux et difficiles à relever. Cela, pour justifier leur intervention qui ne favorise pas non plus notre politique de développement.

Tout comme la sécurité, le développement social a été entaché de cette nuisance de la France qui se relève toujours lorsque le Niger s'enfoncé dans la précarité.

Comme certains analystes l'ont dit, la France nous inculquait toujours sa vision du développement sachant qu'elle est loin d'être la bonne pratique.

C'est justement d'elle que Nous tenons notre constitution, notre démocratie ne nous permet de résoudre certaines questions parce qu'elle n'est pas adaptée à nos réalités.

La corruption et les détournements des fonds publics continuent de faire l'actualité car il a été appris à nos politiciens comment s'enrichir de façon illicite.

Lire Page 3

Interview de Monsieur Amadou Kané Inspecteur de l'alphabétisation et de l'Education non formelle de Konni:

La promotion de nos langues nationales peut contribuer à notre souveraineté P.3

Dosso / L'accueil du roi des arènes : Kadri Abdou dit Issaka Issaka continue de marquer sans surprise la légende de la lutte traditionnelle au Niger

Cérémonie de Prestation de serment de la 15ème promotion des diplômés de l'IPSP Agadès
A l'IPSP nous sommes bien formés, bien encadrés et bien suivis, raison pour laquelle nous avons toujours les meilleurs résultats, témoigne l'un des diplômés
Page 4



Après Niamey le samedi 23 décembre 2023, ce sont les étudiants de l'IPSP d'Agadès qui créent à leur tour ce cadre festif qui tient pour la cérémonie officielle de prestation de serment de la 15ème promotion des diplômés de cette école légendaire.

La cérémonie de prestation de serment intervient ce Samedi 6 janvier 2024 pour ainsi corroborer la réussite des étudiants admis à l'examen unique de certification en santé, dans les locaux de l'IPSP AGADES sous l'égide du PDG Abdoulaye Sanda Maiga et en présence des membres de l'Administration générale, ainsi que plusieurs invités.

République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°001/CR/TIBIRI/2024

1. La Commune Rurale de Tibiri invite les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs expressions d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires agréés.

2. Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant

Une présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, ect.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission

Les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence (différentes réalisations) •

Une copie du justificatif du numéro du registre du commerce ;

Un certificat de Numéro d'identification Fiscale (NIF) ;

Un relevé d'identité bancaire (RIB) •

Toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

3. Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention : << **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 001/CR/TIBIRI/2024** >>. Elles doivent être adressées au Maire de la Commune Rurale de Tibiri au plus tard le 02 Février 2024 à 17h 30 minutes.

NB : Au cours des prestations futures notamment celles de demande de cotation, seuls les fournisseurs/prestataires de service ayant préalablement manifesté leurs intérêts à travers le présent appel seront contactés ou bénéficieront de l'examen de leurs offres

Fait à Tibiri le 03 Janvier 2024



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
Département de Loga
Commune Urbaine de Loga

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°001 / 2024/ CU LOGA

1. La Commune Urbaine de Loga invite les fournisseurs / prestataires de service qualifiés en travaux, fournitures et prestations intellectuelles à la constitution de sa base des données des prestataires agréés au titre de l'exercice 2024 ;

2. Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

Une réponse au présent avis à manifestation d'intérêt adressée au Maire de la Commune Urbaine de Loga signée, datée de la période de l'offre ;

une présentation du candidat (entreprise, bureau d'études, consultant, société, etc.) relevant notamment :

la dénomination, la forme juridique, les coordonnées du siège, la date de création ;

les domaines de compétence et références techniques ;

les moyens matériels, logistiques et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation d'une activité ;

une copie d'Agrément / Registre du Commerce et du Crédit Mobiliers RCCM / NIF/ CV et Diplôme ;

toutes autres informations ou documents pertinents jugés nécessaires par le candidat.

3. Les enveloppes extérieures doivent porter expressément la mention « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°001/2024/ CU LOGA** »

A ouvrir qu'en séance de dépouillement

Elles doivent être adressées au Maire de la Commune Urbaine de Loga au plus tard le 02 Février 2024

4. Pour d'éventuelles informations complémentaires, veuillez contacter la Mairie de Loga aux numéros suivants 90 56 12 78 ou effectuer le déplacement les jours ouvrables du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures 30 et le vendredi de 8 heures à 13 heures.

NB : pour des prestations futures 2024 de la Commune Urbaine de Loga, notamment celles de demande de cotation DC, Consultant Individuel CI, Bon de Commande BC, seul le candidat ayant préalablement manifesté son intérêt à travers le présent appel à manifestation sera contacté ou bénéficiera de l'examen de son dossier

Loga, le 6 Janvier 2024

Le Maire de la Commune
MOUMOUNI MODI

Si le Niger était pauvre que faisait la France sur son territoire ?

Les rapports des organismes internationaux ont toujours fait cas du Niger comme pays pauvre dont les défis sont très nombreux et difficiles à relever. Cela, pour justifier leur intervention qui ne favorise pas non plus notre politique de développement.

Tout comme la sécurité, le développement social a été entaché de cette nuisance de la France qui se relève toujours lorsque le Niger s'enfoncé dans la précarité.

Comme certains analystes l'ont dit, la France nous inculquait toujours sa vision du développement sachant qu'elle est loin d'être la bonne pratique.

C'est justement d'elle que nous tenons notre constitution, notre démocratie ne nous permet de résoudre certaines questions parce qu'elle n'est pas adaptée à nos réalités.

La corruption et les détournements des fonds publics continuent de faire l'actualité car il a été appris à nos politiciens comment s'enrichir de façon illicite.

C'est alors le lieu de se réjouir de cette félicité qui s'empare

de tous les citoyens depuis le 20 juillet 2023, date à laquelle le peuple Nigérien échappe au joug de l'impérialisme.

Et depuis ce jour, tout porte à croire que le pays respire et vit pour sa véritable émergence socio-économique car il faut d'abord se connaître avant de se lancer dans un système de partenariat.

C'est d'ailleurs la logique qui voudra que la France quitte définitivement le sol Nigérien car cette même France qui a été interdite au Mali et au Burkina Faso ne devrait pas être acceptée au Niger.

Tous ces trois pays ont décidé de prendre leur destin en main et aujourd'hui ils sont enviés par d'autres pays francophones qui attendent le jour de leur libération.

En effet, la liberté est tout ce qui est précieux, c'est d'elle que viennent les initiatives d'entreprendre des projets, concevoir des programmes de développement et satisfaire les réels besoins de la population. Cette liberté du Niger l'amène à agir à son nom concernant ses richesses, il faut citer la création et la gestion par l'Etat

de la Nigérienne de l'eau, l'électricité qui traduit notre propre autonomie et capacité financières, la commercialisation du pétrole et l'exploitation des ressources minières.

Comment alors comprendre qu'avec toutes ces richesses le Niger n'arrivait pas à remonter la pente ?

La Mainmise de la France était donc pour quelque chose et au lieu d'accorder une bonne position au Niger dont les richesses sont pillées, elle le classe parmi les plus pauvres. Pire encore, nos processus électoraux sont truqués de façon à élire des Présidents impopulaires qui feraient leur jeu au détriment du peuple.

Que dire aussi d'un parlement dont les députés votent toujours contre la volonté de ceux qu'ils représentent à l'hémicycle ?

Si la bonne foi est consultée avant que l'on n'agisse certaines tares seront évitables mais il faut aussi vaincre la cupidité qui caractérise bon nombre de politiciens prêts à vendre leur âme au diable.

Ainsi l'histoire retiendra que si l'insécurité a connu cette ex-

trême gravité au Niger c'est à cause de l'arrivée des militaires Français, et que leur arrivée au Niger a été voté à l'Assemblée Nationale.

D'autre part, le Niger a aussi souffert de cette pléthore de partis politiques qui ont été créés avec le dessein de se partager le gâteau, c'est-à-dire participer d'une manière ou d'une autre à la gestion des affaires.

Lorsque le vœu d'un politicien n'est plus de conquérir le pouvoir en amassant un grand score aux élections, mais plutôt il s'adonne à un marchandage pour un poste de nomination ou l'octroi d'un marché famélique, la politique n'a plus sa raison d'être.

Ainsi il est souhaitable que la nouvelle constitution réduise le nombre des partis politiques en supprimant ceux dits satellites ou en reprenant l'enquête de moralité de leurs responsables. A vrai dire c'est la classe politique du Niger qui est pourrie et qu'aucun dirigeant ne peut résister à leurs manœuvres.

Issa Moussa

Interview de Monsieur Amadou Kané Inspecteur de l'alphabétisation et de l'Éducation non formelle de Konni: La promotion de nos langues nationales peut contribuer à notre souveraineté

La suspension du Niger de toute coopération avec l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une décision qui n'a aucune légitimité car elle répond au diktat de la France.

aujourd'hui, cette organisation se décrédibilise en adoptant une telle décision qui pourrait également créer des frustrations à son sein mais jamais la desolation chez les Nigériens dont la fibre patriotique encourage déjà à trouver une autre issue.

En effet la promotion de nos langues nationales est un outil indispensable à l'alphabétisation de ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école des blancs, cette



approche éducative a longtemps fait ses preuves et aujourd'hui elle est soutenue par des projets et ONG nationaux.

Dans une interview exclusive accordée à Niger Times, Amadou Kané, inspecteur de l'alphabétisa-

tion et de l'Éducation non formelle de Konni préconise que la promotion de notre langue nationale permettrait une décolonisation des esprits pour adhérer aux idéaux des pères fondateurs du panafricanisme.

Mr Amadou Kané pense que les nouvelles autorités du pays doivent privilégier la langue nationale pour la future constitution d'où certains documents administratifs comme la carte d'identité nationale, le certificat de nationalité et l'acte de naissance peuvent aussi faire l'objet d'un réaménagement pour comporter une langue nationale.

Il faut noter que l'alphabétisation

est déjà une réalité au Niger. Il faut donc continuer à promouvoir cette démarche en l'associant à la formation professionnelle pour développer des opportunités d'emploi et de réinsertion sociale.

Pour preuve à Konni, l'inspection de l'alphabétisation a ouvert l'année dernière 28 centres d'apprentissage et 18 centres passerelles.

1217 apprenants étaient inscrits parmi lesquels 1055 ont été évalués à la fin de l'année avec un taux de réussite de 87%.

Mounkaila Amadou/Tahoua

Cérémonie de Prestation de serment de la 15ème promotion des diplômés de l'IPSP Agadès **A l'IPSP nous sommes bien formés, bien encadrés et bien suivis, raison pour laquelle nous avons toujours les meilleurs résultats,**

Après Niamey le samedi 23 décembre 2023, ce sont les étudiants de l'IPSP d'Agadès qui créent à leur tour ce cadre festif qui tient pour la cérémonie officielle de prestation de serment de la 15ème promotion des diplômés de cette école légendaire.

La cérémonie de prestation de serment intervient ce Samedi 6 janvier 2024 pour ainsi corroborer la réussite des étudiants admis à l'examen unique de certification en santé, dans les locaux de l'IPSP AGADES sous l'égide du PDG Abdoulaye Sanda Maiga et en présence des membres de l'Administration générale, ainsi que plusieurs invités.

Une série d'animation culturelle qui a vu la participation des étudiants en chorégraphie, chants et danse a permis d'agrémenter la cérémonie.

Mais il faut surtout rappeler que



sidération qui attache du prix à la deontologie du métier d'agent de santé.

En plus, c'est une école de santé qui a convaincu les parents des étudiants quant à l'enseignement de la morale et des règles de

cette étape de prestation de serment leur sert de formalité pour aborder la vie active, ils reformulent toute leur gratitude vis-à-vis des formateurs, des membres de l'administration et surtout une mention spéciale au PDG Abdoulaye Sanda Maiga qui n'a pas

lésiné sur les moyens en mettant à leur disposition des équipements modernes et innovants.

Issa Moussa



le PDG de l'IPSP NIGER Abdoulaye Sanda Maiga est une source d'inspiration pour cette jeunesse qui est fasciné par son courage, sa franchise et sa détermination à se mettre à la hauteur de ses ambitions.

Un discours inaugural qui instruit et qui prodigue des sages conseils à ces futurs agents terrain de la santé, ceux là doivent montrer l'exemple car ils sont des produits d'une école de haute con-

bonne conduite à leurs enfants. Cela traduit nettement cette confiance mutuelle entre eux (parents des étudiants) et l'Administration à unir leurs efforts au profit d'une collaboration fructueuse.

A l'IPSP nous sommes bien formés, bien encadrés et bien suivis, raison pour laquelle nous avons toujours les meilleurs résultats, a témoigné l'un des diplômés. Selon un autre étudiant diplômé,



Dosso / L'accueil du roi des arènes : Kadri Abdou dit Issaka Issaka continue de marquer sans surprise la légende de la lutte traditionnelle au Niger

C'est le mardi 02 janvier 2024 que la délégation des lutteurs de la région de Dosso a été accueillie.

A une dizaine de kilomètres de la ville, le village de Gâta Bangou a constitué le pôle où attendaient plusieurs personnes, à leur tête le Gouverneur de la région de Dosso le général de brigade Iro Oumarou fier de voir le sabre revenir à Dosso, les secrétaires généraux de la région, Soumana Karimoune et Halilou Abdoul Aziz, les préfets et des maires de la région, des responsables des services techniques, des responsables des forces de défense et de sécurité et plusieurs ressortissants jeunes, femmes et hommes.

C'est avec des acclamations que le public de Dosso, le champion et sa délégation.

Puis ils ont été escortés par plusieurs véhicules et motos jusqu'à l'ARENE de lutte Salma Dan Rani de Dosso pleine à craquer.

Certaines personnes ont affirmé que cet accueil était inédit et que la forte mobilisation était de l'initiative des jeunes fans du sextuple champion, Issaka Issaka le roi incontesté des arènes.

Ainsi, le champion et sa délégation qu'accompagnent les autorités de la région ont fait le tour



l'arène en brandissant le sabre arachant les cris et acclamations du public passionné.

Lorsqu'il a pris la parole, le Gouverneur de la région de Dosso a réitéré tous ses remerciements à l'adroit de la population pour avoir répondu à cet accueil.

Ensuite, il a félicité la délégation des lutteurs pour l'honneur faite à la région de Dosso avant de les encourager à multiplier les prouesses.

Il faut retenir que ce jeune lutteur a conquis d'innombrables fans qui sont dans toutes les régions du pays et au-delà à l'extérieur car il continue de marquer sans

surprise son passage dans la légende de la lutte traditionnelle au Niger, dépassant le cap de 4 sabres que ses prédécesseurs ont remporté.

Rappelons que depuis Dankassari, dans le département de Douchi, en passant par la ville de Dogon Douchi jusqu'à Dosso le champion et sa délégation ont bénéficié de plusieurs bains de foules.

Puis en allant à Gaya, sa ville natale les gens émerveillés de ses sacres ont attendu impatiemment son passage.

A Gaya, la fête s'est poursuivie de plus belle.

Mahamadou Salaou



Remise officielle des témoignages de satisfaction aux membres de la délégation des lutteurs de Dosso



Ce Vendredi 05 janvier 2024, le Gouverneur de la région de Dosso, le Général Iro Oumarou a décerné des témoignages de satisfaction à des personnalités qui ont conduit la délégation des lutteurs de Dosso à la 44ème édition du sabre national d'Agadès.

A cette cérémonie de remise des témoignages de satisfaction, il faut noter la présence des secrétaires généraux, madame le préfet du département de Dosso, les re-

sponsables des services techniques de Dosso, le Maire de la commune de Dosso Abdou Madougou et des responsables des forces de défense et de sécurité.

Au total ils sont cinq récipiendaires à recevoir leur témoignage pour avoir contribué à la victoire de la délégation de Dosso lors de la 44e édition de la lutte traditionnelle tenue à Agadéz.

1. Amadou Boubacar Kader préfet de Boboye, Chef de la délégation
2. Honorable Idé Zakou représentant de la chefferie traditionnelle,
3. Alhaji Abdou Harouna président de la ligue régional d lutte de Dosso,
4. Moumouni Maman Monza directeur régional de la jeunesse et des sports,
5. Moussa Yayé dit disco chef dis-



trict sanitaire de DOSSO.

Par la même occasion, Le gouverneur de la région a aussi remis un témoignage de satisfaction au

directeur régional de l'OPVN de Dosso admis à la retraite.

Mahamadou Salaou

Le FER, pour un meilleur financement du réseau routier national



Le Fonds d'Entretien Routier est un Etablissement Public de Financement de 2^e génération créée par la loi 2017-37 du 22 mai 2017, modifiée et complétée par l'ordonnance 2019-02 du 15 février 2019.

Le FER a en charge la mobilisation des ressources destinées à financer l'entretien routier.

A travers ces diverses missions :

- Collecter, suivre et mobiliser les ressources pour le financement de l'entretien routier ;
- Assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national et d'entretiens courants et périodiques du réseau routier national ;
- Assurer exceptionnellement le financement des travaux dits d'urgence qui peuvent subvenir à la suite d'un cataclysme ou d'un accident ;
- Contribuer au financement de l'entretien des voiries urbaines et des pistes rurales.

Conformément à la loi de sa création, le fonds d'entretien routier finance les activités de certaines structures nées de la réforme du secteur de l'entretien routier appelées les organismes bénéficiaires du financement du FER à savoir :

- L'Agence de Maitrise d'Ouvrage Délégué à l'Entretien Routier (AMODER) qui a en charge la mise en œuvre des programmes de l'entretien routier établis par le ministère de l'équipement.
- L'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER) qui a en charge la vulgarisation de la politique nationale de la sécurité routière à travers des sensibilisations sur le respect du code de la route.
- La Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier (CACER) s'assure de l'audit technique et financier ainsi que le contrôle du financement du FER.

République du Niger

Région de Dosso

Département de Gaya

Commune Rurale de YELOU

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 001/CR / YELOU /2024

1. La Commune Rurale de YELOU invite les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs expressions d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires agréés.

2. Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier comprenant :

- Une présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission ;
- Les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence (différentes réalisations) ;
- Une copie du justificatif du numéro du registre du commerce ;
- Un certificat de Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

3. Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention : « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 001/CR/ YELOU /2024** ». Elles doivent être adressées au Maire de la Commune Rurale de YELOU au plus tard le 5/02/2024 à 17h30 minutes.

NB : Au cours des prestations futures notamment celles de demande de cotation, seuls les fournisseurs/prestataires de service ayant préalablement manifesté leurs intérêts à travers le présent appel seront contactés ou bénéficieront de l'examen de leurs offres.

Fait à YELOU le 06 /01/2024

Le Maire

Cérémonie de Prestation de serment à l'école Sup Santé



Le 06 Janvier 2024 s'est déroulée la cérémonie de prestation de serment de la Deuxième promotion des diplômés de l'école supérieure en santé sup santé, promotion Dr Elisabeth Shérif. La cérémonie a vu la présence du Secrétaire adjoint du ministère de l'Education nationale, Elh Idi Abdou représentant de la ministre empêchée, les responsables des écoles de santé, du DRH du ministère de la jeunesse, le SG l'UENUN souley Kadri, parents amis et famille des étudiants.

la journée a été marquée par plusieurs activités culturelles dont des sketch.

Aussi plusieurs discours ont été prononcés, en l'occurrence celui du DG de Sup Santé, Dr Mohamed Abdoul Rahim qui avait fait le point de la situation de sup santé de sa création à cette date où il a souligné des avancées significatives aux cours des dernières années de l'examen unique de certification en santé. la première année nous avons enregistré 85% et pour l'année 2023 sup santé a présenté 55 candidats toutes sections confondues avec un taux de 92,57%.

notre objectif est d'évoluer pour le cent pour cent pour l'année à venir a indiqué Le DG de sup santé qui a prodigué



des conseils aux étudiants diplômés car ils doivent respecter leur serment et de proner l'éthique de la formation.

Enfin, Dr Mohamed Abdoul Rahim avait rendu un hommage à la ministre de l'Education et de la promotion des langues nationales Dr Elisabeth Shérif pour avoir accepté de baptiser la deuxième promotion de sup santé à son nom, il a aussi remercié les enseignants et formateurs pour la réussite scolaire.

la cérémonie a pris fin après la remise des prix aux lauréats.

Abdoul Aziz Idé

Interview de Dr Illa Alhassan secrétaire général du syndicat national des médecins chirurgiens dentistes et des pharmaciens SYNPHAMED: Les memes défis persistent, deux ans après la signature des différents protocoles d'accord

Il faut tout d'abord rappeler qu'en 2022 le syndicat national des pharmaciens, médecins et chirurgiens-dentistes SYNPHAMED a signé trois protocoles d'accord dont un avec le Ministère de la santé publique de la population et des affaires sociales et deux autres protocoles d'accord avec le gouvernement représenté par le Ministre de l'emploi le ministre de la santé publique de la population et des affaires sociales le ministre des Finances sous la supervision du Premier Ministre chef du gouvernement. Ces protocoles concernent les points essentiels de la plateforme revendicative issue du 10ème congrès ordinaire et statutaire tenu du 8 au 9 novembre 2021 à Dosso. Ces points sont entre autres: le paiement des arriérés de bourses et des frais d'inscription: le paiement des incidences financières, le recrutement des pharmaciens médecins et chirurgiens dentistes statut autonome la programmation des médecins pour la spécialisation etc.

Selon Docteur Illa Alhassan le SG du BEN SYNPHAMED, les memes défis persistent, deux ans après la signature des différents



protocoles d'accord malgré les avancées et la création du comité de suivi. Il s'agit des points tels que le non paiement des frais de formations des médecins par l'Etat, la programmation qui reste aléatoire car insuffisante au regard des défis à relever, le problème lié au non rehaussement de l'enveloppe pour la prise en charge de la formation des médecins sans oublier le recrutement non encore programmé.

Aussi, il a relevé lors de cette interview le problème de ressources humaines qui doit interpellier les gouvernants et exige de ces derniers un recrutement

massif et de qualité pour absorber tous les médecins qui sont au chômage afin de répondre aux besoins de la population en matière de santé.

Cependant, Dr Illa Alhassan fait le point des acquis notamment l'introduction de la catégorie A HORS Echelle pour tous ceux qui ont un doctorat d'Etat et les spécialités post doctorales, mais il y a également le paiement de certains arriérés relativement à la spécialisation et les incidences financières.

D'autre part, le Secrétaire Général du BEN/SYNPHAMED souhaite que le CNSP réponde aux préoccupations des militants à travers un recrutement de tous les Médecins en chômage, le paiement de tous les arriérés de bourses et incidences financières le paiement terme échu de bourses et frais de scolarité, la programmation pour les spécialités post doctorales

Enfin, le SG du SYNPHAMED, Dr Illa Alhassan appelle les militants et militantes à rester mobilisés et sereins car le syndicat est là pour défendre l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Abdoul Aziz Idé

NIGER TIMES
Hebdomadaire Nigérien
d'Informations

Générales et d'Analyses
Siège Social:

Dosso à 20 mètres de
l'Arène de lutte en allant
vers Filin Banza

Tél: 20 650 990

email: nigertimes.rockefellerparty@gmail.com

Sous Bureau de Niamey

Quartier Sonni en face du
siège du PPN RDA

Tél: 84 33 79 79 / 98 82 92
82

Correspondant Tahoua

contact: 96 49 90 98

Directeur de Publication

ISSA MOUSSA

Service Commercial

Abdoul-Aziz Idé

Amadou AdamouA

Comité de Rédaction

Mahamadou Salaou

Hamidou Saley

Mouhamed

Soumana Abdoul-Karim

Mounkaila Amadou

Abdoul-Aziz Idé

Issa Moussa

Composition :

NIGER TIMES

Tirage :

1000 exemplaires

à l'Imprimerie du Groupe

Andi Services Niamey

Niger

Institut Panafricain de Formation en santé
ISO 9001:2014 ACCREDITATION CAMES



RECONNU PAR L'ETAT DU NIGER
La 1^{ère} Ecole Privée de Formation des Agents de Santé au Niger

Institut Pratique de Santé Publique

I

✓ Des diplômes accrédités Par **CAMES**:

P



S

✓ Certifié **ISO 9001 version 2015** :

P



Le leader

A l'IPSP, nous ne nous contentons pas d'être bons mais d'être les meilleurs

Siège social: Niamey -Niger, quartier Mairie garage Email: ipspniger1@gmail.com

AGADECZ
+227 95 01 01 39

KONNI
+227 85 48 87 97

MARADI
+227 95 01 01 38

NIAMEY
+227 95 01 01 35